



27190



## Séance du conseil municipal du 18 mai 2017

### 1. CREATION D'UN POSTE CAE ENTRETIEN ESPACES VERTS / VOIRIE / CIMETIERE

A compter du 1<sup>er</sup> juin 2017, un deuxième poste d'une durée d'emploi comprise entre 20 et 35 heures, est créé pour l'entretien des espaces verts, de la voirie et du cimetière dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi.

### 2. RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

La ligne de trésorerie actuelle, contractée dans l'attente du versement des subventions du restaurant scolaire, arrive à échéance le 30 juin 2017. Celles-ci n'étant pas soldées, il est décidé d'accepter l'offre du Crédit Agricole d'un prêt court terme de 170 000 € d'une année, remboursable sans pénalités à tout moment, au taux de 0.90 %.

### 3. CESSIION DE LA BOULANGERIE

Dans le cadre d'une convention de portage signée en 2012 pour 5 ans, l'Etablissement Public Foncier avait acquis cet immeuble au nom de la commune. Le rachat doit intervenir avant le 21 décembre 2017. Pouvoir est donné à M. Le Maire ou aux adjoints pour négocier les conditions d'achat avec le boulanger.

### 4. INAUGURATION DU CITY STADE

Elle est souhaitée le vendredi 30 juin 2017 à 18 heures. Mais c'est la réponse de M. Le Préfet qui conditionnera la date exacte.

### 5. FETE DE LA LIBERATION

Les dates sont les 19 et 20 août. Course cycliste, concert, foire à tout, manèges et concours divers sont prévus (coinchée, pétanque, ...)

### 6. QUESTIONS DIVERSES

Espace propreté intercommunal : il est de nouveau ouvert car un nouvel employé a été embauché. Par contre les jours d'ouverture sont le samedi toute la journée et le lundi matin.

Banquet des Aînés : prévu le dimanche 2 juillet 2017. Le traiteur choisi est M. LASSALLE, boucher/charcutier au Fidelaire. Cette année, un bon d'achat à faire valoir auprès des commerçants de la commune, sera offert aux personnes qui ne pourront assister au repas et qui auront répondu.

Recensement 2018 : il aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018. Madame Lise BURLE est nommée coordonnateur communal pour préparer et gérer la collecte du recensement.

Stationnement dans la cour de la maternelle : A l'occasion des locations de salle, il est rappelé que seules les personnes qui doivent accéder à la cuisine, sont autorisées à stationner leur véhicule dans l'enceinte de la maternelle et que sur la partie goudronnée.

Tennis de table : l'assemblée générale de cette association se tiendra le vendredi 2 juin 2017 à 19 heures.

Par ailleurs, le comité de l'Eure de Tennis de Table, fait l'honneur au club et à la commune, d'organiser cette année leur assemblée générale au Fidelaire le vendredi 16 juin 2017 à 20h30.

Fait au Fidelaire, le 23 mai 2017

